



Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse
Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
compte-rendu de la réunion du 27 mai 2024

Présents : 12 personnes

Denis Bouquegneau, Pierre Bricteux, Josefa Carnero Arias, Nadine Chauvier, Rudy Bebatty, Andrée Dekleyn, Vincent Delvaux, Philippe Gilbert de Cauwer, Christine Hubert, Patrick Jonas, Monique Jost et Teresa Wintgens

Pour la Commune de Saint-Georges -sur-Meuse : Mélanie Goddevrind, agent-relais pour l'ODR

Pour la FRW : Audrey Wanzoul, agent de développement

Excusés : 8 personnes

Francis Dejon, Pascal Detaille, Christine Etienne, Jean-Denis Fontaine, Christine Jasselette, Dilek Kelleci, Anne Momin et Marinette Van Eyck

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;

QU'EN CA EN EST OÙ ?

Activités portées par la CLDR

2. Visite du Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) des bassins et carrières de Dumont Wautier : inscription ;
3. Accueil des nouveaux habitants : organisation d'une visite conviviale à la découverte des villages et hameaux ;

Fiche-projet du PCDR « Favoriser les déplacements doux »

4. Etat d'avancement, en ce compris la présentation du contenu des dossiers déposés en 2024 ;

Conventions DR

5. Etat d'avancement des dossiers pour la place Douffet et la salle l'Union à Stockay ;

BiodiverCité & autres appels à projet Nature

6. Contenu des dossiers déposés en 2024.

Le montage PowerPoint utilisé pour la présentation, ainsi que toutes les informations relatives à la CLDR, sont consultables (et téléchargeables) via le lien suivant : <https://www.odr-saint-georges.info/cldr.html>

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE REUNION

Le compte-rendu de la réunion du 21 février 2024 est approuvé sans remarque.

Ça en est où ?

2. VISITE DU SGIB DES BASSINS ET CARRIÈRES DE DUMONT WAUTIER

Suite à la demande de la CLDR de voir organiser une balade dans les carrières, la Commune a interrogé les autorités de Lhoist. Lesquelles ont apporté une réponse positive pour l'organisation d'une sortie, avec accompagnateurs spécialisés en faune et flore, le 17 juin prochain de 18h à 20h30. **Au vu de cette réponse favorable, et de son caractère exceptionnel, la Commune encourage vraiment la CLDR à participer !**

La CLDR visualise la capsule vidéo présentant le projet Life, avant de prendre connaissance du programme proposé : https://www.youtube.com/watch?v=Kzs2MBfyYFQ&ab_channel=LIFEinQuarries

Au programme :

- ✓ Stationnement des visiteurs sur le parking « visiteurs » en face du laboratoire
- ✓ Accueil au « casse-croûte » / salle en mode « rafraîchissement et sandwichs »
- ✓ Présentation pour tous (+/-45 minutes)
- ✓ Départ des voitures privées vers la rue de la Bourse
- ✓ Circuit piéton en boucle de 3,9 km guidé hors des activités industrielles et observations de la biodiversité

Mélanie Goddevrind propose aux membres de la CLDR de s'inscrire. Les membres de la CCATM seront également contactés. S'il reste des places disponibles (30 participants max.), les membres de la CLDR pourront inviter d'autres personnes intéressées à les accompagner.

La CLDR recevra le lendemain de la réunion, un mail récapitulatif pour s'inscrire reprenant les modalités pratiques.



3. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Lors de sa dernière réunion, la CLDR proposait d'inviter toute la population (avec un focus sur la participation attendue de nouveaux habitants) à participer à une visite conviviale (avec animation + bar/restauration), en car, des villages et hameaux de Saint-Georges-sur-Meuse. Et moyennant un nombre minimum de personnes inscrites, une date sera fixée et la visite organisée. Les membres de la CLDR se sentant à l'aise pour commenter la visite et ainsi l'organiser dès l'été 2024.

Suite à un quiproquo, l'article rédigé par la FRW n'est pas paru dans le dernier bulletin communal. Il figurera donc dans le prochain (sortie prévue juin 2024). Le point est donc reporté.

Réactions de la CLDR

Il est proposé que les membres de la CLDR soient aussi des ambassadeurs de l'initiative. Ils pourraient aller vers les (nouveaux) habitants de leur quartier/hameau/village et les inviter à y participer.

Il est à nouveau discuté de maintenir l'organisation uniquement s'il y a un nombre minimum de personnes inscrites (entre 20 et 30 pers.) ; la FRW informera donc la CLDR par mail du nombre d'inscrits avant de la convoquer à une réunion organisationnelle.

Enfin, les membres suggèrent à la Commune, lors des inscriptions, de sonder les personnes sur leur jour préféré de la semaine (pour la balade) et d'envisager une animation/garderie pour les enfants.

- L'article d'appel à insérer dans le bulletin communal, **et à relayer sur les réseaux sociaux !** est complété en réunion avec les informations demandées par les membres de la CLDR présents : numéro de tel, talon d'inscription, etc.

4. « FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX »

Mélanie GODEVRIND présente à la CLDR l'état d'avancement des actions reprises dans la **FICHE-PROJET 1.7 DU PCDR**, en ce compris la présentation du contenu des dossiers déposés en 2024 dans le cadre du PIC (plan d'investissement communal) & du PIMACI (plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité).

Dans la FP, on parle de 5 phases : Dommartin (1 & 5), Warfusée, le centre de Stockay (2 & 3) et Sur-Les-Bois (4).

Au niveau du tronçon de rue de la Vallée – rue Rodge mâle, il y a actuellement un projet de relier ses 2 rues par un aménagement en faveur des déplacements lents (espaces dédiés aux piétons et autres modes de déplacements doux). Le dossier est à constituer pour une aide financière.

- Projet déposé PIC/PIMACI 2022-2024 : Induration du Vicinal reliant les rues Rodge Mâle et du Vicinal

2 : Drève du Château entre la rue Eloi Fouarge et le château.

3 : Drève du Château (côté cimetière) entre la rue Tige des Monts et le sentier qui mène à la rue Bida

- La Commune a réalisé un cheminement cyclable au centre de la Drève, avec les extérieurs imperméables.

4 : Rue Noiset – Rue Campagne d'Oulhaye, depuis le rond point du château de Warfusée jusqu'au carrefour avec les rues Delcourt et Georges Béroutte :

- Projets en cours (PIC/PIMACI 2022-2024) / dossier pour la réalisation en cours de constitution : Création de trottoirs, d'1m50 (emprise min.) rue Noiset et campagne d'Oulaye / + éventuelle piste cyclable suggérée

Il est également envisagé, PIC/PIMACI 2022-2024, la création de trottoirs rue Croix Hencotte, du Vicinal et du Centre.

Réactions de la CLDR

Si un espace est réservé aux vélos, rue Noiset et campagne d'Oulaye, attention à la présence de nids de poule !

Les bordures envisagées pour les trottoirs seront-elles inclinées ? Le type de bordure est souvent imposé dans le cadre des différents appels à projets. Pour les aménagements présentés, il n'est pas prévu que les bordures soient inclinées.

Pierre Briceux précise aussi que la Commune prévoit seulement un seul trottoir (un seul côté) par rue, dans le but d'en aménager un maximum sur le territoire communal.

Mélanie Goddevrind termine sa présentation en expliquant à la CLDR que la Commune envisage la création d'un groupe de travail « mobilité » composé de membres de la CLDR et de la CCATM. Lequel disposerait, pour avancer efficacement dans les réflexions et projets qui en découlent, d'un agent traitant (employé à l'administration communale) et d'une expertise via un agent technique (le conseiller en mobilité communal). Par ailleurs, le GRACQ (<https://mobilite.wallonie.be/home/acteurs/gracq.html>) et l'asbl « Tous à pieds » (<https://www.tousapied.be/>) ont toujours 2 référents au sein de la Commune.

Réactions de la CLDR

La CLDR se réjouit de l'initiative car la mobilité est encore un sujet critique à Saint-Georges-sur-Meuse.

Qu'en est-il de l'inventaire réalisé par l'Antenne de Mobilité ? Le GT Mobilité remplacera l'Antenne Mobilité, qui ne se réunissait plus faute de participation. Néanmoins, le travail réalisé par cette dernière n'est pas perdu ! Il servira pour les chantiers à venir.

La CLDR interroge la FRW sur l'expériences d'autres communes rurales en matière de mobilité, dont la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse pourrait s'inspirer. Audrey Wanzoul répond à la question sur base de son expérience. Elle se renseignera également auprès de ses collègues pour une présentation plus complète au futur GT mobilité.

5. CONVENTION DR, AMÉNAGEMENTS À STOCKAY

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DOUFFET À STOCKAY (FP 1.1 DU PCDR)

PHASE 2 : AMÉNAGEMENT DE LA PARTIE CENTRALE

Le dossier pour la demande de permis a été déposé le 14 mai. Le délai d'instruction est de 130j (max.) à partir de la date de dépôt du dossier complet à la Commune. Le service cadre de vie de l'administration communale espère une analyse rapide et un retour positif avant l'échéance.

Réaction de la CLDR

Qu'en est-il de la dernière version du projet d'aménagement ? Il n'y a pas eu de changement suite à la dernière présentation faite en CLDR : choix de pavés drainants de bonne qualité, accessibilité depuis la rue Basse Marquet pour les ambulants, lieu de repos et jardin de pluie (subsidiés via un autre appel à projet, voir ci-après).

Concernant la halle, le Collège communal a délibéré ce 27 mai pour une couverture complète dès le début (comme demandé par les personnes consultées).













Qu'en est-il de l'étude de l'accès depuis la rue Reine Astrid (en concertation avec le propriétaire du restaurant qui dispose d'une terrasse) ? Au vu l'étroitesse de l'accès, il est dangereux et difficile de s'y croiser.

Ndlr : pour rappel, il était proposé d'envisager la mise à sens unique depuis la rue Basse Marquet vers la rue Reine Astrid. La proposition faite est hors du périmètre d'intervention pour le financement du projet. Les bureaux CUP et ROSO s'étaient néanmoins proposés pour y réfléchir. Il est donc conseillé à la Commune de les relancer à ce sujet.

6. BIODIVERSITÉ, APPELS À PROJET EN COURS

Cette année, 3 Appels à projet (AAP) sont proposés aux communes :

Quels budgets en 2024 pour vos projets "nature"?

 Subvention BiodiverCité	 Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier	 Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes
<p>10 000€ de fiches-projets 2 000€ journée de l'arbre</p> <p>Dépôt des dossiers de candidature : 31 mai 2024</p> <p>Projets à réaliser du 1er janvier 2024 au 01 mars 2026</p> <p>Postes éligibles : voir vadémécum</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: small;"> <div style="text-align: center;">  ZONES HUMIDES, MARES ET COURS D'EAU </div> <div style="text-align: center;">  SENTIERS ET CHEMINS </div> <div style="text-align: center;">  SENSIBILISATION </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: small;"> <div style="text-align: center;">  PLANTATIONS </div> <div style="text-align: center;">  POLLINISATEURS </div> <div style="text-align: center;">  PROTECTION D'ESPÈCES & DE SITES </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; font-size: x-small;"> <div style="text-align: center;">  BIODIVERSITÉ & BÂTI </div> <div style="text-align: center;">  CIMETIÈRES NATURE </div> <div style="text-align: center;">  LUTTE CONTRE LES BEE </div> </div>	<p>Budget consacré à chaque commune dans le document "Subvention" sur Biodiversité.wallonie.be</p> <p>Liste des actions à envoyer pour le 30 juin 2024 (annexe 2 à compléter) via Guichet des pouvoirs locaux ET un exemplaire papier au SPW-DNF-DNEV. Après validation, liquidation le 30 novembre 2024</p> <p>Rapportage annuel: 01 mai chaque année à partir de 2025</p> <p>Projets à réaliser avant le 31 décembre 2027</p> <p>Postes éligibles: études, acquisition de terrains, plantations, travaux d'aménagement, mobilier urbain, aménagement cheminements, projets d'acteurs de quartiers</p>	<p>Droit de tirage</p> <p>Budget consacré à chaque commune dans les annexes du vadémécum</p> <p>Rapportage intermédiaire : 01 mai 2025 Rapportage final : 31 décembre 2027</p> <p>Projets à réaliser avant le 31 décembre 2027</p> <p>Postes éligibles: ensemble des frais nécessaires à la plantation de ligneux, location de machine, main d'oeuvre interne</p>
AAP n°1 (12.000 €)	AAP n°2 (114.179 €)	AAP n°3 (27.312 €)

RÉALISATION DE PLANTATIONS D'ARBRES, DE HAIES ET DE BANDES FLEURIES (FP 1.5 DU PCDR)

Concernant l'AP BiodiverCité 2024, il est envisagé de finaliser les aménagements des différents sites, notamment avec la pose de panneaux pédagogiques. Cinq fiches seront donc déposées dans ce sens :

- Fiche n°1 : Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2025
- Fiche n°2 : Poursuite des aménagements au jardin naturel didacticiel
- Fiche n°3 : Aménagements rue de la Nau à Dommartin
- Fiche n°4 : Formation du personnel communal
- Fiche n°5 : Cimetières rue Tige des Monts et Dommartin – plantations de haies

C'est avec la collaboration du service travaux, de la Maison des jeunes et de l'Opération « Eté solidaire » que les réalisations se feront courant de l'été 2024 pour l'aménagement d'un sentier pieds-nus de 200m (fiche n°2) et pour la réalisation de la mare (fiche n°4). Les jeunes participeront également la création du contenu des panneaux.

Pour rappel, il n'y aura pas de distribution de plants en 2024.

Concernant l'AP Végétalisation de l'espace public à l'échelle d'un quartier, les différents partenaires (brigadiers environnement, Contrat de rivière, FRW, etc.) ont proposé quelques idées (toujours en cours d'analyse...); Notamment le (co)financement du jardin de pluie Place Douffet et des plantations à la Plaine de Stockay ainsi que la verdurisation de deux parkings (celui de la piscine et celui du Centre culturel).

Concernant l'AP Renforcement de projets de plantations de ligneux indigènes, il est envisagé la plantation d'une haie le long du sentier cyclo-piétons rue du Vicinal et rue Rodge mâle, ainsi que le long du sentier rue de la Nau. Des plantations sont également prévues au niveau du jardin communautaire de Dommartin mais également rue Basse Marquet et rue Emile Delcourt dans le cadre de la lutte contre les inondations.

Le Saviez-vous ?

✓ Aménagement de la plaine

AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE STOCKAY (FP 1.2 DU PCDR)

Le permis est dorénavant validé ! Les travaux débuteront en août (2024), pour une durée approximative de 4-5 mois. Des panneaux d'information explicatifs seront affichés prochainement à l'entrée du site. Les utilisateurs du boudodrome et de la Maison des jeunes conserveront un accès à leurs locaux depuis l'arrière du site.

Quant aux plaines de vacances, elles se dérouleront, comme chaque année, sur le site avant l'installation du chantier.

✓ Aménagement de la mare à l'Athénée Agri

RÉALISATION DE PLANTATIONS D'ARBRES, DE HAIES ET DE BANDES FLEURIES (FP 1.5 DU PCDR)

Inauguration de la mare et des plantations à l'Athénée Agri, repris dans la presse ...

a Les élèves de l'athénée de Saint-Georges ont inauguré leur mare didactique

Deux ans après avoir lancé le projet, la mare pédagogique de l'athénée de Saint-Georges a été inaugurée. Les élèves pourront ainsi découvrir la biodiversité locale. Une façon aussi de les sensibiliser à la protection de l'environnement.



Caroline Viatour | Journaliste correspondante



Publié le 26-05-2024 à 11h00

Enregistré



Les élèves de la section Menuiserie ont réalisé le ponton d'observation CEDA-CVI.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Audrey WANZOUL

Pour toutes remarques concernant ce compte-rendu de réunion, vous pouvez contacter Audrey WANZOUL de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 29 ou a.wanzoul@frw.be